



Société de tir Le Pleureur

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 1998 au stand du Mt-Brun à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 16 février 1998 et peut donc siéger valablement.

1. Souhaits de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 20h15 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

1. Souhaits de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix, correction résultats 1997
4. Nomination des scrutateurs
5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1997
6. Rapport du Caissier, lecture des comptes
7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
8. Fixation des cotisations 1998
9. Rapports des responsables des disciplines
10. Rapport du Président
11. Rapport des délégués de l'Association
12. Présentation, admission des nouveaux membres - Démissions
13. Nomination du comité et du Président de la Société
14. Nomination des délégués à l'Association du stand
15. Nomination des vérificateurs des comptes
16. Activités 1998
17. Divers et propositions individuelles
18. Clôture de l'Assemblée, collation.

Une minute de silence est observée à la mémoire des disparus et notamment le décès du membre actif Norbert Besse.

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler la feuille des présences qui lui est ensuite rendue.
Sur un total de 146 membres, 22 sont présents et 13 sont excusés. (Voir annexe 1)

3. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Le Président remet aux bénéficiaires les médailles de maîtrise et autres prix. Les corrections des résultats 1997 sont communiquées à l'Assemblée.



Société de tir Le Pleureur

4. Nomination des scrutateurs

Est nommé scrutateur : Sébastien Fellay

5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1997

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 1997 qui est approuvé sans opposition.

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes

Le Président donne connaissance de la lettre de démission du Caissier Stéphane Actis et explique à l'Assemblée que le Comité a décidé de confier les comptes 1997 à Jean-Philippe Christinat.

Après distribution, ce dernier donne lecture des comptes qui bouclent avec un bénéfice de CHF 11'568.55, notamment par la dissolution de réserve et le fait que la Confédération nous a versé de l'argent suite au décompte de fin d'année. Il donne lecture également du rapport de la Fiduciaire FIMOB qui a été chargée de contrôler le bouclage alors que les pièces ont été vérifiées par les vérificateurs de comptes.

Il répond à diverses questions.

7. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Martin Gay donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes établi avec André Fellay. Ils conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes et leur rapport. (Voir annexe 2)
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Fixation des cotisations et budget 1998

Au vu des résultats financiers obtenus cette année, le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 40.--

9. Rapports des responsables des disciplines

Les responsables de disciplines résument à l'assemblée l'année écoulée et relèvent les résultats les plus marquants. (Voir annexes pour les rapports remis).

Pour résumer et à l'unisson, les responsables de disciplines se félicitent des résultats qui sont meilleurs que la participation.



Société de tir Le Pleureur

10. Rapport du Président

Voir rapport en annexe 4

11. Rapport des délégués

Nicolas Meichtry remercie les concierges de leur excellent travail. Les cotisations rentrent mais demeure un petit problème avec Bovernier. La pose de récupérateurs de balles a été suspendue dans l'attente que les prix baissent tout comme les cibles électroniques au pistolet.

Les travaux arrivent à leur fin en restant dans le budget prévu. Un store sera monté en façade du mur de la cantine et le pont sera ouvert vers la fin avril.

Le comité a décidé de n'ouvrir que 3 soirs par semaine car peu de tireurs venaient le 4ème soir. Il relève également que moins de cartouches ont été tirées mais que la participation des militaires devrait augmenter de par la création de la place de tir du Merdenson qui a été officialisée. Les militaires disposent d'une clé de la soute à munitions afin d'y déposer la leur. Leur présence devrait augmenter le chiffre d'affaires de la cantine.

12. Présentations et admissions des nouveaux membres

L'Assemblée accepte les (6) nouveaux membres suivants :

Ayer Olivier, Olivier Baillifard, Fellay Matthieu (JT), Filliez Doris, Michaud Tobias (JT) et Selz Charles.

et prend note du décès de Norbert Besse, de 10 démissions et de 11 radiations pour cause de non paiement des cotisations 1996 et 1997.

13. Nomination du comité et du Président

Marc Voeuffray et Stéphane Actis ont présenté leur démission. Hilaire propose que Marc soit remplacé, après 9 ans de bons et loyaux services pour lesquels nous le remercions, par Jean-Clément Sarrasin. Le Président propose que Stéphane Actis soit remplacé par Jean-Philippe Christinat qui remplirait les tâches de Secrétaire et de Caissier . Ces 2 propositions sont acceptées à l'unanimité.

Les autres membres du comité sont réélus par acclamations.

Hilaire désire laisser sa place de Président (Ceci devient courant). Personne ne s'est déclaré prêt à reprendre le flambeau et c'est donc "pour les 2 dernières années" qu'il est d'accord de se représenter. Des acclamations nourries le félicitent et l'encouragent.

14. Nomination des délégués

Aucune démission n'est parvenue au comité et les Délégués sont reconduits tacitement.



Société de tir Le Pleureur

15. Nomination des vérificateurs des comptes

André Fellay demande à être remplacé comme contrôleur des comptes.

Bernard Corthay demande pour quelle raison nous avons besoin de ces contrôleurs alors qu'une fiduciaire pourrait faire le travail. Il lui est répondu que les contrôleurs examinent les pièces comptables alors que la fiduciaire contrôle le bouclage.

Jean-Luc Alter est nommé à ce poste et Martin Gay confirmé.

16. Activités 1998

Le plan de tir a été envoyé à tous les membres avec la convocation à cette assemblée. Il doit encore être confirmé par l'Association mais ne devrait pas subir de profonds bouleversements.

L'Association proposera la suppression des tirs le dimanche matin, sauf quelques exceptions. D'autre part, elle proposera que les TO soient ouverts simultanément aux tireurs de toutes les sociétés.

Le triangulaire aura lieu les 17 et 20 juin 1998 à Val d'Illicz.

Pierre-Yves reprend le tir d'ouverture pour lequel environ une centaine d'invitations ont été envoyées.

Hilaire se charge des inscriptions aux tirs cantonaux.

Le Secrétaire donne une information quant à la carte de membre de la SCTVs.

17. Propositions individuelles et divers

Le Président se charge d'organiser la participation à l'AG de la SCTVs.

Il informe l'Assemblée sur la feuille PISA qui a été envoyée à tous les astreints.

18. Clôture de l'Assemblée

Comme la parole n'est plus demandée, le président clôt l'assemblée à 21h30 et la Société offre une petite agape et une tournée générale.

Le Président :

H. Besse

Le Secrétaire :

J.-Ph. Christinat



Société de tir Le Pleureur

Annexes :

- Convocation à l'AG et ordre du jour
- Contrôle des présences
- Résumé des comptes 97
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Rapport du Président
- Listes des admissions et démissions
- Plan de tir



Société de tir Le Pleureur

Rapport JT 97

En ce qui concerne l'activité des JT de notre société, 7 jeunes ont fréquenté nos cours en 97. Ces jeunes ont participé à plusieurs tirs et concours internes, notamment le CSG, cat C avec 1 groupe, TO et TC, concours de groupes à St Léonard, tir de l'association auquel Marielle Fellay a obtenu une magnifique 3ème place, championnat JT de la FTBVs et sa finale à Finhaut où Thomas Michellod a terminé vice-champion, tir de la FTBVs à Martigny, concours individuel et finale cantonale et le tir de clôture.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à mettre sur pied ce cours et vous remercie de votre attention en vous souhaitant une agréable fin de soirée.

Jean-Pierre Besse